

Examens supérieurs en informatique 2022 – Publication

Publication

Examen professionnel (Brevet)

Brevet fédéral : Cyber Security Specialist

Dates d'examen : **Examen écrit et examen pratique**
14 novembre 2022

Examen oral :
15. – 18. novembre 2022

Lieu d'examen : **Examen écrit :**
BERNEXPO, Bern

Examen oral :
Zentroom, Bern

Frais d'examen : CHF 3'200.00

Répétition par épreuve :

- | | |
|-------------------------------------|-------------|
| 1. Cybersécurité | CHF 1'800.- |
| 2. Projets et économie d'entreprise | CHF 800.- |
| 3. Direction et communication | CHF 600.- |

Brevet et [CNC](#) : CHF 60.00

Examens supérieurs en informatique 2022 – Publication

Inscription

Vous pouvez vous inscrire à l'examen **du 13 juin 2022** sur notre [site web](#).

Délai d'inscription : **17 juillet 2022**

Admission

Les conditions d'admission à l'examen professionnel supérieur sont fixées dans le règlement d'examens pour Cyber Security Specialist sous chiffre 3.3 dans les directives.

Après l'inscription

Vous recevrez la confirmation d'admission provisoire à l'examen et la facture par mail après le délai limite d'inscription.

Les frais d'examen devront absolument être réglés, conformément aux dispositions de paiement du règlement d'examen, dans les délais et au plus tard jusqu'au **26 septembre 2022**.

Au début octobre 2022 vous recevrez la convocation aux examens.

Retrait, annulations

Les annulations doivent être communiquées **par écrit** à ICT-Formation professionnelle Suisse. En cas d'annulation, selon le règlement d'examen, point 4.2, vous devez payer des frais d'administration (préparations administratives, etc.) de CHF 250.00.

Un retrait plus tardif ne sera possible qu'en cas d'une excuse valable, (règlement d'examen), soit :

- a) Accouchement;
- b) Maladie ou accident;
- c) Décès d'un proche parent;
- d) Convocation imprévue de service militaire, civil ou de protection civile

Avec tous nos vœux de succès pour les examens !